



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Isère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

Compte rendu de la réunion en présentiel du samedi 11 septembre 2021

Le samedi 11 septembre 2021, le comité directeur du CRBTARA s'est réuni en présentiel à Lyon.

Était excusé : Stéphane BOUCHER

Étaient présents : le reste des membres du comité directeur

Ce compte rendu est envoyé à l'ensemble des membres du comité directeur. En l'absence de remarque sur son contenu sous 8 jours, il est considéré comme validé et est accessible sur le site CRBTARA à tout public.

La réunion a débuté à 8h45. Le Président remercie les présents pour leur participation et engage la réunion sur les sujets mis à l'ordre du jour.

- **1 - Validation du nouveau lieu de réunion physique**

Le Président ayant souhaité trouver un lieu géographiquement adapté, a choisi l'HOTEL BEST WESTERN situé au sud-ouest de Lyon sur la commune de Brignais.

La position géographique du lieu ainsi que la prestation proposée convenant à tous les participants, ce choix est validé pour les réunions du Comité Directeur, ainsi que l'Assemblée Générale.

- **2 - Point sur l'organisation du Comité Directeur**

Après 5 mois d'exercice de la nouvelle équipe, le fonctionnement apparaît comme satisfaisant, chaque membre opérationnel a convenablement exercé son rôle et le lien et les échanges entre les différents membres opérationnels sont efficaces. L'organisation retenue est donc validée.

D'un point de vue purement fonctionnel, les Vices Présidents de ligue demande s'il est possible d'avoir un moyen de paiement pour les petites dépenses courantes. Il semble plus simple et efficace de faire passer des commandes au trésorier par internet, lequel peut les payer avec la carte bancaire et en complément de faire de temps en temps une fiche de frais pour remboursement des petites sommes.



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Isère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

• 3 - Planning de réunion du Comité Directeur et date de l'AG

Sur le principe, il est retenu que l'AG aura lieu, comme auparavant, le dernier dimanche matin de janvier en général, soit le dimanche matin 30 janvier 2022 pour la prochaine, en particulier.

Pour ce qui est des réunions du Comité Directeur, sur le principe, les dates retenues sont :

- Le 2^{ème} samedi de Septembre toute la journée (si besoin naturellement)
- L'après-midi de l'Assemblée Générale, soit le dernier dimanche de janvier

D'autres réunions se tiendront au gré des besoins, soit en présentiel si besoin, soit surtout en visioconférence.

Pour la visioconférence, il est choisi de changer de fournisseur d'accès jugé de mauvaise qualité et de passer sur TEAMS. Le secrétaire s'occupe de l'aspect technique...

• 4 - Planning des réunions des différentes commissions

En préambule, Le Président indique que nous reverrons la constitution de la commission de surveillance des opérations de vote ainsi que la commission de discipline. En effet, ces dernières dans leur constitution retenue lors de la réunion du 8 mai 2021, ne sont pas conformes ni aux statuts ni au règlement intérieur ni au règlement de discipline que nous allons adopter.

Le Président indique également qu'il nommera en plus des Présidents de commission qui avaient été retenus, des Vice-Présidents conformément aux statuts.

Commissions de classement : chaque ligue ayant sa propre commission de classement, les 3 commissions se réuniront en visioconférence le dernier vendredi d'octobre à 20h. Objectif : valider les changements de série.

Commission d'arbitrage : la prochaine réunion est prévue en présentiel le 17 novembre à 14h au club de la Verrerie à PISIEU (38). Objectif : réfléchir et déterminer les actions à mettre en œuvre (tant incitatives que coercitives) afin d'augmenter le nombre d'arbitres.

Commission FU/DTL : elle se réunira en début de saison 2022, à une date fixée ultérieurement, avec pour objectif notamment en FU de renforcer la conformité des trajectoires avec le règlement sportif lors des compétitions.

Commission formation : une réunion en visioconférence est prévue le jeudi 4 novembre à 20h, avec pour objectif l'organisation des futures sessions de remise à niveau et formation d'initiateurs ainsi que le développement des EFBT.



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Isère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

Chaque Président de Commission organisera ses propres réunions en établissant un ordre du jour et en envoyant les convocations par mail à ses membres 15 jours avant la date de réunion.

• **5 - Point sur les compétitions 2021**

De manière générale, l'organisation des compétitions 2021 est jugée satisfaisante, malgré la mise en place d'une nouvelle organisation en particulier pour la ligue Dauphiné Savoie et malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire levées très tardivement.

Quelques couacs sont survenus, liés à l'utilisation du logiciel HK.Trap, notamment sur les barrages, la gestion des étrangers, la gestion du scoring de plusieurs ligues à la fois. Les utilisateurs du logiciel améliorent leur connaissance au fil du temps et ces petits incidents devraient s'estomper avec l'expérience.

Les 3 Vice-Présidents de ligue saluent unanimement l'utilisation du site INSCRIPTIONWEB pour la gestion des inscriptions aux compétitions qui facilite d'une part les inscriptions mais aussi la gestion des règlements.

Daniel CASANOVA confirme également l'intérêt de la gestion des repas pour l'avoir confiée au site lors de l'organisation du championnat de ligue DTL à BOURG ST ANDEOL.

• **6 - Pré-approche des championnats de ligue 2022**

Bien que très en avance, une discussion sur le choix des clubs organisateurs de championnat de ligue pour 2022 est engagée. Ainsi quelques certitudes se dégagent :

- Pour la ligue Dauphiné Savoie,
 - a. En FU, Buis les Baronnies passe son tour après avoir indiqué que ses problèmes de date subsisteront en 2022 et devraient être moins impactant en 2023. L'attribution en revient donc à MEGEVE.
 - b. En PC, le Championnat de ligue sera regroupé avec la ligue du Lyonnais et se fera au club du RAVOULET.
- Pour la ligue du Lyonnais,
 - a. En DTL, CHENAS est retenu
 - b. En PC, le RAVOULET est retenu
 - c. En CS, le Championnat de ligue sera regroupé avec la ligue de l'Auvergne et se fera au club de LA BUTTE
- Pour la ligue de l'Auvergne,
 - a. En CS, ce sera LA BUTTE



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Isère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

Le choix pour les autres compétitions se fera ultérieurement.

• 7 - Avenir des compétitions en Auvergne

Le Président Présente un tableau joint en annexe qui détaille l'évolution depuis 5 ans du nombre de licences sur la région, sur chaque ligue et sur chaque club de l'Auvergne.

Parallèlement, nous avons également sur ce tableau l'évolution du nombre de compétiteurs sur la région et sur chaque ligue, tout ceci par discipline.

S'ensuit la lecture et l'analyse de ce tableau et il en ressort que :

- Depuis 5 ans, le nombre de licences montent tous les ans, hormis l'année 2020 (crise sanitaire), sur la région, sur les ligues du Lyonnais et Dauphiné Savoie mais pas sur la ligue Auvergne qui présente une tendance globale à la stagnation voire au déclin
- On remarque une forte augmentation en 2019 sur la ligue Auvergne (+50 tireurs) que l'on retrouve sur le club de LA BUTTE. Jean François TRONCY, membre de ce club, confirme qu'il y a bien eu une forte évolution du nombre de licence mais aussi du nombre de tireurs cette année-là, sans en connaître toutefois la raison.
- On note également une diminution très significative du nombre de licence au club de QUINSSAINES qui perd entre 2018 et 2021, 68 licences soit près de 70 % de ses effectifs
- Coté compétiteurs, sur 2018, 2019 et 2021, on constate une baisse tendancielle du nombre de compétiteurs d'année en année, dans toutes les ligues mais ça reste en Auvergne que la baisse est la plus forte. Compte tenu que c'est aussi la ligue qui a le moins de tireurs, on se retrouve avec un nombre de compétiteurs sur certaines disciplines qui interrogent sur l'intérêt même de l'organisation d'une compétition ...

Un échange avec les Auvergnats s'engage et le sentiment de voir diminuer le nombre de compétiteurs et de licenciés est réellement partagé, les raisons invoquées sont

- La continuité d'une tendance qui a malheureusement commencé bien avant 2018
- La crise sanitaire qui a considérablement aggravé cette tendance en 2020
- La situation rencontrée par le club de QUINSSAINES n'a pas été sans impact sur les chiffres puisque vraisemblablement, sur les 68 tireurs qui sont partis, une petite trentaine aurait migré vers les autres clubs de la ligue, les autres ayant changé de région, ne prenant plus de licence ou ayant migré vers la FFT.

Les perspectives pour l'avenir ne sont pas jugées optimistes, la crise sanitaire ayant aussi maintenant et pour le futur, des conséquences économiques qui devraient diminuer le pouvoir d'achat de certains donc leur empêcher la pratique du ball trap.



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Isère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

La situation, jugée préoccupante, sera surveillée d'année en année, mais la tendance nous amène d'ores et déjà à réfléchir à une possible délocalisation des championnats de ligue d'Auvergne vers les deux autres ligues de la région ... Ça ne réglerait pas le problème voire l'amplifierait à cause de la distance nécessaire à parcourir mais en dessous d'un certain nombre, l'organisation d'un championnat de ligue n'a plus aucun sens, sa seule justification étant qu'il reste un passeport obligé pour ceux qui souhaitent participer au championnat de France.

- **8 - Création d'un règlement intérieur**

Le Président indique que nous n'avons pas de règlement intérieur ce qui est une obligation. Il faut donc y remédier.

Un projet a été élaboré et préalablement envoyé aux 23 membres du Comité Directeur. Les membres en ayant pris connaissance, il est décidé de passer directement aux questions ou remarques qui en découlent. Ces points avaient été adressés au Président avant la réunion. Globalement, il s'agit de points de détail, relevant d'erreurs de copier-coller ou de précisions mineures à apporter, l'ensemble du document étant validé par le Comité Directeur.

Le Président modifie donc le projet de règlement intérieur conformément aux décisions du Comité Directeur, puis l'envoie à la FFBT qui doit donner son avis et le valider.

Après retour de la FFBT qui a 2 mois pour se prononcer, ce règlement intérieur sera mis au vote à l'Assemblée Générale.

Le Président informe que nous devrions également avoir un règlement disciplinaire. Nous adopterons pour le CRBTARA le règlement disciplinaire de la FFBT, lequel est parfaitement adapté pour les comités régionaux.

- **9 - Problème de l'arbitrage et actions concrètes**

Le problème de l'arbitrage est un problème récurrent, il est évoqué depuis des années, il devient aujourd'hui préoccupant puisque :

- La moitié des arbitres du Dauphiné Savoie et du Lyonnais a atteint la limite d'âge et nous rencontrons de réels problèmes pour mobiliser des équipes d'arbitrage à cause d'un nombre d'arbitres insuffisant
- En Auvergne, il n'y a plus qu'un seul arbitre, ce qui signifie concrètement que les compétitions officielles ne sont plus arbitrées par des arbitres officiels



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Isère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

Il est donc décidé de prendre des mesures volontaristes et offensives afin de régler le problème.

Sachant qu'il faut deux saisons pour former un arbitre, il est décidé que dès la saison 2024, **aucune compétition officielle ne pourra se dérouler sans arbitres officiels en nombre suffisant**. A partir de cette date, en cas de manque d'arbitre, il sera opéré un regroupement des championnats de ligue sur les ligues qui sont capable d'assurer l'arbitrage.

Parallèlement à cette mesure de principe, un certain nombre de pistes sont évoquées :

- Obligation pour un club qui organise un championnat de ligue d'avoir un ou des arbitres en dessous de la limite d'âge
- Obligation pour chaque club d'avoir un arbitre
- Facilitation pour les arbitres d'exercer sur les disciplines sur lesquelles ils ne tirent pas
- Organisation de championnats de ligues sur deux jours après regroupement de ligues, ce qui permettrait aux arbitres de tirer sur une journée et d'arbitrer sur l'autre
- Etc, etc

La commission arbitrage qui se réunira le 17 novembre 2021 est chargée de poursuivre la réflexion et **d'arrêter les solutions à mettre en place**.

- **10 - Désignation des personnes habilitées aux contrôle alcoolémie**

Le Président informe qu'une liste de personnes habilitées à effectuer des contrôles d'alcoolémie lors des compétitions mais aussi lors des séances d'entraînement, doit être établie officiellement.

Cette liste devra être nominative, elle sera consultable sur le site du CRBTARA et elle sera envoyé par mail à chaque club qui devra l'afficher au sein de son club, de manière à ce qu'elle soit consultable par tous en tout temps.

Le Président propose que chacun des membres du Comité Directeur soit habilité. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Il sera fourni à chaque personne habilitée une trousse avec 5 alcootests.

Selon le règlement de la FFBT, la personne contrôlée ne doit pas atteindre ou dépasser le seuil maximal autorisé de 0,25 mg par litre d'air expiré (équivalent à 0,50 g par litre de sang). Si lors d'un contrôle le taux est égal ou supérieur au seuil maximum autorisé, un autre contrôle sera effectué dans un délai d'attente de 20 minutes. Si la personne présente toujours un taux égal ou supérieur au taux défini ci-dessus, la personne est exclue immédiatement de la compétition par le jury.



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Isère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

Ainsi, en cas d'alcoolémie constatée pendant une compétition à deux reprises, **on réunit le jury pour décider l'exclusion de la compétition.**

Lors de nos échanges, une question importante est posée : si nous contrôlons quelqu'un de positif, devons-nous nous préoccuper de savoir s'il va prendre sa voiture et la responsabilité du contrôleur peut-elle être engagée en cas d'accident de la route ?

Après échange avec la FFBT, nous n'avons pas autorité pour l'empêcher de prendre son véhicule mais nous devons procéder comme suit :

- à l'issue du contrôle positif, en se faisant assister de deux témoins (membre du comité directeur, arbitre ou dirigeant du club) nous écartons temporairement la personne du pas de tir
 - toujours devant les deux témoins, nous lui demandons de ne pas quitter le site mais d'attendre afin de refaire un deuxième test 20 mn plus tard
 - A l'issue du deuxième test s'il est positif et toujours devant les deux témoins, nous lui indiquons son exclusion des pas de tir et nous lui conseillons expressément de ne pas prendre son véhicule mais de se faire raccompagner par une tierce personne.
-
- **11 - Point sur la formation des initiateurs**

Suite à la réunion du 8 mai 2021 au cours de laquelle le problème des initiateurs actifs ou non actifs avait été évoqué, un recensement des initiateurs et des besoins a été effectué.

De manière concomitante, une sensibilisation des clubs à adhérer au projet des écoles de tir (EFBT) a été engagée par le Comité Régional.

Ainsi, en renfort des 5 clubs déjà engagés, 4 clubs se lancent dans le projet des EFBT : L'ALPE D'HUEZ, MONTELIMAR, BOURG ST ANDEOL et VERNOUX EN VIVARAIS.

Le Président au passage salue l'effort de ces clubs dont 3 d'entre eux sont des clubs de taille modeste et regrette le peu d'engagement des clubs leaders de la région.

Ainsi, il y aura pour début 2022

- 24 nouveaux initiateurs labellisés EFBT à former,
- 16 initiateurs libres à former ou à remettre à niveau
- 13 initiateurs formés en 2019 en fin de période triennale



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Isère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

Soit une cinquantaine de personnes déjà recensés ou s'étant portées candidats.

L'objectif est d'être opérationnel pour le début de la prochaine saison.

Ainsi, la Commission Formation qui se réunira le 4 novembre, organisera les sessions de formation, choisira les dates et les sites et proposera une répartition des candidats.

- **12 - Point budgétaire**

Le Trésorier nous fait un point sur la situation financière.

Ainsi, à fin 2020, il y avait sur les comptes courant et livret la somme de 69 k€.

A ce jour, il y a sur les comptes 98 k€, ce qui devrait nous mener en fin d'année entre 85 et 90 k€.

Parallèlement à ceci, les dépenses annuelles s'élèvent à 60/65 k€ habituellement.

Le Président salue l'héritage extrêmement confortable que lui a laissé son prédécesseur.

Pour autant, le Comité Régional ne doit pas se transformer en organisme financier et doit réfléchir à l'utilisation de ses ressources. Il est donc proposé et décidé que l'objectif est de ramener la somme disponible sur les comptes en fin de mandat (décembre 2024) à 50 k€, ceci étant tout à fait confortable pour s'assurer de la pérennité financière du Comité Régional. Il y a donc une somme de 30/35 k€ à dépenser en plus du fonctionnement habituel, sur les 3 prochaines saisons.

Il ne s'agit pas d'être dispendieux en futilités, mais cela nous laisse une bonne marge de manœuvre pour envisager des actions percutantes en direction :

- Des jeunes : voir si on peut encore accentuer l'effort en faveur des jeunes par d'autres mesures à inventer
- Des arbitres : ils ont été les grands oubliés dans le temps, si on souhaite en recruter, il va falloir peut-être trouver aussi des manières innovantes de le faire sans oublier de récompenser tous ceux qui ont joué le jeu depuis tant d'années
- Des EFBT : la volonté du Comité Régional de promouvoir les EFBT nous amènera à flécher des moyens supplémentaires vers ceux qui se labellisent
- Des chasseurs non licenciés : une action pour attirer les nouveaux permis de chasse vers les clubs de tir a été engagée en test avec la Fédération des Chasseurs de l'Ardèche, elle devrait se concrétiser en 2022 et un coup de pouce financier à cette action pourrait en augmenter l'efficacité

Par ailleurs, le Président informe le comité qu'il a pris contact avec la Région et qu'il devrait les rencontrer avant la fin de l'année, dans le but de trouver des financements complémentaires pour certaines de nos actions qui rentreraient dans le cadre de la politique de la Région.



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Isère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

Pour résumer, nous avons des moyens financiers, reste à trouver des idées percutantes.

Les différentes Commissions sont chargées de faire des propositions d'actions à mettre en œuvre dans ce contexte financier.

- **13 - Evolution du site internet**

L'objectif du site internet est de fournir une information complète et exhaustive à tous les intervenants du monde du ball trap, tireurs, dirigeants de clubs et membres du Comité Directeur.

Une discussion très ouverte s'engage et on peut en retenir les points suivants :

- Etudier la possibilité de réserver à certains public, certaines informations, soit parce qu'elles sont confidentielles à diffusion restreinte, soit parce qu'elles n'apportent rien à certains utilisateurs et suscitent plutôt auprès d'eux de la confusion ou de la difficulté à trouver les informations qui sont susceptibles de réellement les intéresser
- Repenser l'arborescence du site afin de faciliter la recherche d'informations par type d'utilisateur
- Rajouter ou compléter certaines informations
- Améliorer la qualité des informations sur la rubrique « où tirer en demandant aux clubs des précisions, des photos, etc ...
- Passer certaines rubriques dans les actualités (exemple : le résultat des élections du CR sont intéressantes juste après les élections mais ne nécessitent pas une parution permanente dans le temps, idem pour les changements de série ...)
- Supprimer le trombinoscope, ne garder que les infos sur le bureau directeur
- Limiter le nombre de pages d'actualités actuellement présente à 3 endroits
- Rajouter un accès direct à inscriptionweb.

Naturellement, toutes ces pistes de réflexion doivent être techniquement réalisables et Laurent GONTIER nous en confirmera la faisabilité ou non.

Un petit groupe de travail planchera sur l'évolution du site et la prise en compte, dans la mesure du possible, de ces axes d'évolution.

- **14 - Point sur les carnets roses**

Le Président et le trésorier avaient décidé de solder le stock de carnets roses en le renvoyant à la FFBT dès maintenant.



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Isère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

Compte tenu du faible stock de carnets roses restant (22), il est décidé finalement de revenir en arrière et de les garder jusqu'à épuisement.

Ainsi, les clubs qui souhaitent continuer avec la version papier pourront le faire encore quelques temps, mais cela ne devrait pas perdurer au-delà de la saison 2022.

La réunion se termine ; pour conclure, le Président remercie les participants de leur présence, de leur assiduité, de la discipline dont ils ont fait preuve au vu de la longueur de la réunion et lève la séance à 17h15.

Compte rendu effectué par le Secrétaire, le 12 septembre 2021 et modifié le 20 septembre 2021.